

ON A VOTÉ ... MAIS POUR QUOI ?

Les conseils régionaux ont pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région :

- organisation des transports locaux (gestion des ports et des aéroports, des trains régionaux, des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie et des gares routières) ;
- gestion des lycées généraux et agricoles (construction, entretien, fonctionnement) ;
- formation professionnelle (insertion, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et de l'alternance) ;
- développement économique (pôles de compétitivité, schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) ;
- aménagement du territoire et environnement (gestion des déchets, des parcs naturels, qualité de l'air, etc.) ;
- gestion des programmes européens (préservation de l'identité régionale et des langues régionales).

Les conseils départementaux, anciennement appelés conseils généraux, ont un éventail de compétences tout aussi large :

- action sociale (aide sociale à l'enfance, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, gestion des dossiers d'adoption, gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie et du revenu de solidarité active) ;
- gestion des collèges (construction, entretien, fonctionnement et gestion des agents de ces établissements) ;
- action culturelle (gestion des services d'archives, musées, protection du patrimoine, etc.) ;
- aménagement et transports (gestion de la voirie rurale et départementale, gestion de l'eau, etc.) ;
- gestion du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

QUAND SORTIR MA POUBELLE ?

La collecte de vos déchets ménagers et tri sélectif débute dès 12h00 selon le calendrier ci-dessous. Pour que cette collecte s'effectue dans les meilleures conditions, merci de respecter les consignes suivantes :

- sortir vos déchets avant 12h00 sinon ces derniers ne seront pas collectés ;
- veiller à ce que les contenants de collecte soient visibles et déposés toujours au même endroit ;

Pour le bourg :

- tous les emballages plastiques vont dans le sac jaune avec le carton et les emballages en acier/aluminium.
- le verre va dans la borne à verre,
- les papiers, journaux et magazines vont dans la borne à papier.

Pour les hameaux :

- le tri sélectif est à déposer dans les 3 bornes prévues.



CALENDRIER DES COLLECTES BEAULIEU SUR LOIRE

2021

JUILLET

<

Pensez-y :

- la déchèterie est à votre disposition pour les déchets verts, les encombrants et autres déchets spécifiques.

RATRAPAGES

Il n'y a que 3 jours fériés dans l'année où les déchets ne sont pas collectés. Il s'agit du 1^{er} janvier (jour de l'an), du 1^{er} mai (9^{ème} du travail) et du 25 décembre (Noël). Les collectes sont alors décalées au lendemain du jour initial, pour toutes les communes. Le SMICTOM communique toujours les dates de ratrapages dans la presse, sur son site internet, sa page Facebook, son application Iliwap et autres des médias.

CONSIGNES DE TRI

TOUS LES PAPIERS SE TIENT CONTAINER BLEU
Journaux, magazines, prospectus, catalogues...
Enlever sans leur film plastique

TOUS LES EMBALLAGES SE TIENT CONTAINER JAUNE
Emballages en plastique, produits alimentaires, boîtes métalliques...
Enlever le couvercle du sac jaune

CONTAINER VERT
Bouteilles, bocaux, pots en verre
Enlever le couvercle du sac vert



JEUDI APRÈS-MIDI
SEMAINES IMPAIRES



LUNDI APRÈS-MIDI

Les sacs jaunes et les ordures ménagères sont à présenter avant midi le jour de collecte

Pour télécharger le calendrier de VOTRE COMMUNE rendez-vous sur

www.smictom-gien.com

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

smictom du giennois

A SUR L'APPLICATION

iliwap

SMICTOM DU GIENNOIS - 48 quai de Châtillon - BP20005 - 45501 GIEN Cedex - Tél. 02 38 05 06 75 - contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com

CIITEO

iliwap

MAISON DU TERROIR ET D'ANIMATIONS

La municipalité de Beaulieu-sur-Loire souhaite valoriser les produits et les activités liés au terroir à destination des touristes et de la population locale. Pour ce faire, elle crée un espace d'accueil ouvert au public visant à commercialiser les produits et à promouvoir le savoir-faire des acteurs locaux, issu d'un maillage bellocéen et d'un rayon de 30 km. Les producteurs bellocéens seront privilégiés.

La Maison du Terroir et d'Animations se situera Place d'Armes à côté des locaux du bureau d'information touristique et devrait ouvrir dans le courant de l'été 2021.

La Maison du Terroir et d'Animations sera gérée par une commission composée d'élus, de représentants de l'Association des Amis de Beaulieu ainsi que de producteurs. Celle-ci proposera un programme annuel d'activités.



Isabelle Rémy sera en charge de l'accueil, de la promotion et de la commercialisation à la Maison du Terroir et d'Animations.

Riche de sa connaissance du territoire et de ses expériences dans le domaine du développement local, du tourisme, de la communication, de l'animation et de l'environnement, elle est recrutée depuis début mai afin de mettre en place, coordonner et animer la Maison du Terroir et d'Animations avec la commission déjà en place.

La Maison du Terroir et d'Animations sera ouverte en 2021 :
(maison-du-terroir@beaulieu-sur-loire.fr) - Tél : 06.73.36.06.60

De juillet au troisième week-end de septembre

Le mardi de 14h30 à 17h45 et du mercredi au samedi de 9 h à 12h30 et de 14h30 à 17h45.

Du troisième week-end de septembre à fin avril

Lundi de 14h30 à 17 h

Mercredi et vendredi de 9 h à 12h30 et de 14h30 à 17 h

PANNEAU POCKET

La commune de Beaulieu-sur-Loire se dote de l'application d'information « Panneau pocket ».

Cette "appli" vous permet d'être informé de tous les événements qui touchent à la vie du village ; alertes météo, arrêtés préfectoraux, manifestations, dates de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne, etc.



**Retrouvez toutes les informations et alertes de
votre Commune sur PanneauPocket**

Depuis un ordinateur ou un smartphone, vous pouvez la télécharger, rien de plus simple, suivez le guide :

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

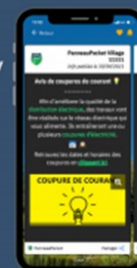


Depuis un téléphone ou une tablette

Ouvrez votre application :
Playstore AppStore ou AppGallery



Sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket.



100% anonyme,
gratuit et
sans publicité

Dans l'application tapez le nom ou le code postal de votre commune dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur pour recevoir les notifications des informations et alertes.